

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 40 du 08.10.2021
Piliers du 08.10.2021
au 08.11.2021

Monthey, le 6 octobre 2021

N/réf. JR/cuc

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérants : Mme et M. Patricia et Sébastien Gex, Rte d'Outre-Vièze 43, 1871 Choëx.
Auteur des plans : Groupe E Connect SA, Rte du Triboulet 10, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 4036, folio 27, au lieu-dit "Outre-Vièze", située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 1'121'660/2'561'862.
Objet : installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure.
- Requérantes : Mmes Dominique et Maud Richard, Route du Chablais 56, 1869 Massongex.
Auteur des plans : Pangolin Architecture, Rue du Bourg-aux-Favres 7, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 3995, folio 6, au lieu-dit "Torma", située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérantes; coordonnées : 2'561'825/1'122'745.
Objet : rehaussement d'un couvert existant.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation à l'alignement de la route cantonale de Morgins.
- Requérant : M. Santino Giogianni, Rte de Choëx 34b, 1871 Choëx.
Auteur des plans : Vision d'Extérieurs, Rue de la Poste 12, 1920 Martigny.
Situation : parcelle No 4423, folio 30, au lieu-dit "Mareindeux", située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'543/1'121'662.
Objet : installation d'une pergola bioclimatique.

4. Requérant JCR Construction SA, Rue du Château 36, 1870 Monthey.
Auteur des plans : bureau d'architecture Aalberti SA, Chemin du Verger 1, 1868 Collombey.
Situation : parcelle No 843, folio 9, au lieu-dit "Grands Glariers", située en zone CA, centre, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'300/1'122'335.
Objet : construction d'un immeuble de logements et de commerces et des aménagements extérieurs y relatifs - modification partielle du projet autorisé le 9 mars et le 20 août 2020.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 8 novembre 2021 à 18.00 heures